

tissait qu'une machination était tramée contre son repos et que sa fille était menacée du déshonneur. Aussi le lieutenant de La Roncière s'étant présenté à une soirée de l'hôtel de Morrelle, fut-il sommé par le général de n'y plus revenir ; tandis que ce jeune homme, au comble de la surprise, cherchait à avoir l'explication de l'affront qui lui avait été infligé par son supérieur, l'hôtel de Morrelle était, le lendemain, le théâtre du plus dramatique événement.

A deux heures du matin, la gouvernante de Marie, entendant des plaintes dans la chambre de sa maîtresse, y pénétra et la trouva étendue sur le carreau, en chemise, tachée de sang, un mouchoir serré autour du cou et une corde autour de la taille. La jeune Marie raconte qu'un homme, reconnu par elle pour être le lieutenant de la Roncière, malgré un morceau d'étoffe qui lui cachait le visage, avait pénétré dans sa chambre par la fenêtre en brisant une vitre, l'avait traversée et l'avait frappée de coups de couteau.

Les parents, avertis seulement le lendemain, tinrent secret l'attentat. Deux jours après, Marie assistait à un bal.

Cependant, la famille de Morrelle continue à recevoir des lettres signées E. de la R., dans lesquelles le signataire se vante de son crime dans les termes les plus odieux. Marie tombe si gravement malade qu'on lui donne l'extrême-onction.

Dès lors, la justice est saisie de l'affaire ; le lieutenant de La Roncière qui, dans l'intervalle, s'était battu en duel avec M. d'Est..., au sujet de ces lettres, est emprisonné ; — et pourtant, fait incompréhensible, des lettres signées de lui parviennent encore à sa victime. Ainsi, arrivant à Paris en voiture avec ses parents, Marie de Morrelle qui, par une froide soirée d'hiver, tenait son bras en dehors de la portière, s'écrie qu'on vient de lui casser le bras, tant elle a reçu un choc violent ; aussitôt, on trouve à côté d'elle, dans la voiture, un billet chiffonné, anonyme, mais de la même écriture que les autres.

L'instance criminelle s'engagea ; E. de La Roncière comparut devant la cour d'assises, défendu par Me Chaix d'Est Ange ; les parents de Marie se portèrent partie civile et leur cause fut défendue par l'illustre Berryer et Odilon Barrot.

Ce procès passionna toute la France.

Portant la question sur son véritable terrain, Me Chaix d'Est-Ange, par une prescience fort remarquable à cette époque où la pathologie nerveuse était encore si mal connue, conclut que les lettres anonymes étaient l'œuvre de Marie de Morrelle et qu'il n'y avait pas eu attentat, sinon dans l'imagination d'une jeune fille peut-être hallucinée, en proie en tous cas à une névrose étrange sans doute, mais certaine.

Il fut prouvé par plusieurs médecins distingués que Marie de Morrelle était affectée de mouvements spasmodiques très prononcés et d'accidents morbides présentant à la fois les caractères de la catalepsie et du somnambulisme.

Deux experts affirmèrent que l'écriture des lettres ressemblaient beaucoup à celle de Mlle de Morrelle.

Par malheur, l'opinion publique était tout à fait prévenue contre le malheureux accusé et émue de pitié en faveur de la prétendue victime. Le jury, subissant à son insu ce courant d'opinion, subjugué d'ailleurs par l'éloquence entraînée de Berryer, déclara M. de La Roncière coupable, avec circonstances atténuantes ; la cour condamna à dix ans de réclusion cet infortuné, qui subit en entier sa peine à Clairvaux et faillit perdre la raison à la suite d'une si dure épreuve.

M. de La Roncière fut cependant réhabilité plus tard, en 1849, sur le rapport favorable du ministre de la justice, Odilon Barrot, qui avait été l'avocat de ses adversaires.

Il occupa plus tard de hautes positions dans le ministère des affaires étrangères et est mort, il y a quelques années seulement.

* * Cette aventure n'est elle pas épouvantable, et comprend-on maintenant pourquoi on doit d'abord examiner l'état mental des victimes ou prétendues victimes avant de prononcer un verdict. Legrand du Soulle, le célèbre médecin, est d'avis

que dans nombre de cas d'empoisonnement et de lettres anonymes, le devoir de la justice est de s'enquérir d'abord de la santé des victimes, qui, de nombreux faits le prouvent, peuvent être les vrais coupables, quand ce sont des femmes surtout.

* * En somme, tout cela semble être une confirmation du conseil d'un juge très sérieux qui, en apprenant un crime quelconque, disait toujours : " Cherchez la femme ! "

Il faut avouer que ces anecdotes paraissent ne pas être précisément un éloge outré du beau sexe, mais, ne froncez pas trop les sourcils, jolies lectrices, cela ne pourrait que donner à vos traits une expression dure, sans changer les faits.

Et si vous demandez à quoi bon raconter ces vilaines choses, je vous dirai que j'ai un double but : mettre en évidence des causes, peu connues, qui peuvent éclairer la justice, et surtout, faire connaître les névroses de certaines femmes ; cela fait repousser et ne sert que mieux à apprécier votre beauté morale, à vous qui êtes belles et bonnes comme votre aïeule Eve, avant la pomme.

* * Quant au docteur Buchanan, cause involontaire de cette longue tirade, je ne sais quel sera le dénouement de son affaire, car j'apprends au dernier moment que l'on appelle du jugement qui l'a condamné.

Il paraît qu'un des jurés s'est endormi pendant le procès et que ce petit somme est un cas de nullité du verdict.

A la place de ce brave homme qui dormait du sommeil du juste, parce que sa conscience était pure, je me contenterais, pour excuse, de rappeler aux juges les vers de Musset :

La vie est un sommeil, l'amour en est le rêve,
Et vous aurez vécu, si vous avez aimé.



CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

A leur salle, les jeunes gens de la section littéraire et dramatique de la Congrégation de Sainte-Brigide, sous la direction de M. l'abbé Barcelo, donneront, le 8 mai courant, la représentation du drame intitulé : *le Roi des Oubliettes*. Il n'y a aucun doute que cette séance sera un succès de plus à enregistrer pour la Congrégation.

* *

Argus de la Presse, fondé en 1879. Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. — Hector Malot (*Zyde*, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris.

L'*Argus* lit 5,000 par journaux par jour.

* *

Une agréable nouvelle pour tous nos lecteurs : deux, plutôt, en un seul coup, voilà ce que je leur offre ici.

A tous les intéressés, par les présentes, savoir faisons que notre sympathique confrère et collaborateurs du MONDE ILLUSTRÉ, M. Albert Ferland, le doux poète, vient de voir couronner ses travaux au réel mérite. L'Académie Littéraire, Musicale et Biographique de France, vient de l'appeler dans

son sein, au titre de "poète canadien correspondant."

La seconde partie de la bonne nouvelle c'est que, avant longtemps, nous aurons du jeune poète, couronné par le grand cénacle littéraire de la France méridionale, un délicieux recueil de vers à savourer. *Les mélodies poétiques* laissent entendre déjà, tout près de nous, leurs joyeux échos.

* *

Vendredi soir, le 28 avril dernier, séance toute pleine d'intérêt dans la salle académique du Cercle Ville-Marie, 1717, rue Notre-Dame. En de consciencieuses recherches ethnologiques sur l'origine des premières races américaines consistait le fort remarquable travail du Rev. M. P. Rousseau, P. S. S. et intitulé " De l'Ararat au Groënland. Le savant sulpicien a sa réputation faite et, comme toujours ce fut un régal de l'esprit de suivre sa passionnante lecture évoquant l'antiquité la plus reculée avec la sûreté de main d'un maître annaliste qui parlerait des choses d'hier. Vint ensuite M. Delahaye, le tant agréable récitant, qui nous fit prêter tour à tour la fraîche poésie de Coppée et l'humour de Gustave Nadaud. Après lui, MM. Loranger et Dumouchel, de la faculté de droit et membres du cercle, firent une instructive discussion, et la soirée fut parfaite.

* *

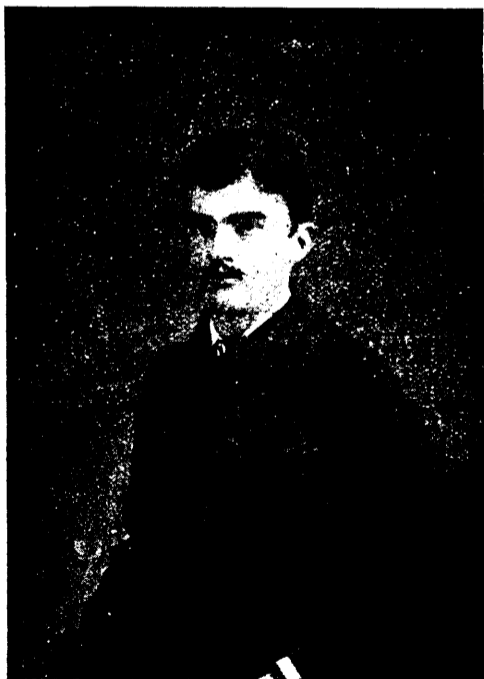
PETITE POSTE EN FAMILLE. — *Irenah*, Sainte-Scholastique. — De la poésie tout plein, en ce joli morceau. Tout comme dans le cœur, sans doute, du charmant auteur. Mais la forme pêche encore un peu. Consultez ; travaillez bien, et vous aurez de francs succès.

J.-B. Caouette, Québec. — Reçue, votre jolie nouvelle, bien couleur locale. A un prochain numéro.

LE POMPIER DAGENAIS

Encore une victime du devoir. LE MONDE ILLUSTRÉ tient à honneur de lui faire hommage d'une place en ses colonnes. Elles sont ouvertes à toutes les hautes pensées et les nobles faits.

Georges Dagenais, le brave pompier enseveli sous les ruines de l'entrepôt Mongenais et Boivin, rue Saint-Paul, dans le grand incendie de samedi



matin, le 22 avril dernier, appartenait à la brigade du feu de Montréal depuis quatre ans déjà, Deux ans et demi il fut au poste No 6, et depuis plus d'un an il donnait l'exemple de la bravoure et du dévouement au vaillant bataillon du poste No 2.

Dagenais avait l'estime de ses chefs. Son glorieux trépas a prouvé qu'il en était digne. C'est le plus bel éloge qu'on peut faire de lui. — J. St-E.